

Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, rue Pauvrière, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 328 — TELEPHONE

Un voleur d'œufs

Un garçonnet qui s'était fait une spécialité d'escroquer des œufs aux marchands tente de s'empoisonner.

Décidément, le jeune Alphonse Duquenne tient à faire parler de lui. Les plaintes pleuvent dans tous les commissariats, tous les marchands d'œufs ont été volés par lui. Lundi, Mme Bourgeois, demeurant rue de Bouvines, voyait arriver chez elle un enfant muni d'un énorme panier.

— C'est bien ici chez M. Bourgeois ? interroge-t-il ?
— C'est ici, en effet, répondit la marchande.
— Alors, lui s'asseyant :
— Je suis bien fatigué, voyez-vous, car j'ai couru tout le nouveau Roubaix pour vous trouver ; je viens de la part de Mme Verschure, ma tante, qui demeure rue du Corroir ; elle a besoin de cent œufs.

— Eh bien, répliqua Mme Bourgeois, il est inutile de la charger ; mon mari doit être à présent chez Mme Verschure et lui aura donné ce qu'il lui fallait.
— Non, insista le petit commissionnaire, ma tante m'a bien recommandé de rapporter cent œufs, elle en a besoin tout de suite et me grondera si je reviens avec mon panier vide.

Mme Bourgeois se résigna. Elle mit les œufs demandés dans l'immense panier et le gosse s'en alla.
Mardi soir, Mlle Verschure se présentait rue de Bouvines, chez la marchande. Elle voulait avoir cinquante œufs.
On comprend si Mme Bourgeois fut surprise.

— Mais, dit-elle, vous en avez déjà fait prendre cent hier.
— Allons donc !
— Mais oui, c'est un jeune garçon de douze à quatorze ans votre neveu, qui est venu les chercher.
— Je vous jure que nous n'avons envoyé personne.

S'apercevant qu'elle avait été volée, Mme Bourgeois se décida à porter plainte, mais remit au lendemain pour la faire.
Dans l'intervalle, les journaux racontèrent l'histoire des cent œufs volés chez M. Houtez, rue de l'Ommelet. Mme Bourgeois fut fixée et accompagnée de Mlle Verschure, elle se dirigea vers le commissariat du 5e pour porter plainte et demander à voir Alphonse Duquenne.

M. Grimaldi envoya chercher celui-ci rue Monge, où il habite, et l'agent revint annonçant que Duquenne venait de s'empoisonner avec du sel d'essence.
En effet, le jeune voleur avait avalé une drogue quelconque et on l'avait fait transporter à l'hôpital de la Fraternelle.

C'est là que les deux femmes allèrent reconnaître leur voleur, dont l'état ne présente aucun caractère de gravité.
D'autres vols ont été commis par lui chez Castelain, rue du Tilleul, et chez Delahaie, rue du Collège.

ON EMPURE

De 2 heures à 4 heures, le service de la Sûreté a procédé à une visite inopinée des grévistes et estaminets suspects au point de vue des incursions, notamment rue de la Tuilerie, rue du Bassin, Grande-Rue, rue du Coq Français, rue des Longues-Haies, boulevard de Paris, rue de Sébastopol, rue de l'Alma et rue Isabeau de Roubaix.

Une contravention a été relevée contre Malvina Robert, âgée de 32 ans, cabaretière, Grande-Rue, 92, pour avoir occupé une chambre, rue Ma Campagne, laquelle n'était pas munie du certificat réglementaire. Celle-ci a fait également l'objet d'une contravention.

CASSEUR DE VITRES

Hier soir, vers sept heures, Romain Fisser, âgé de 25 ans, mécanicien, qui était en état d'ivresse, a brisé plusieurs vitres chez ses parents, rue de la Vigne, cour Bayart. Ensuite, il a pris la fuite.

DOIT AMPUTE

Un très grave accident s'est produit hier vers 10 heures du matin, à la Société Anonyme du Fontenoy.
Josephine Bahier, tondeuse, âgée de 19 ans, demeurant rue des Masurels, 40, à Watteles, hameau du Crétinier, a eu l'annulaire et l'auriculaire pris dans une tondeuse et affreusement mutilés.
Aux cris poussés par la malheureuse tout le monde accourut. On s'empressa de la sortir de sa terrible situation et on la transporta chez un médecin qui, après examen des blessures, estima qu'il serait nécessaire d'amputer tout au moins l'annulaire.
L'opération Bahier a été recueillie chez elle en voiture.

EN DESCENDANT DU CAR

L'accident est arrivé à hauteur de la rue Notre-Dame des Victoires, vers midi et demi. Alfred Bossus, âgé de 32 ans, conducteur, demeurant hameau du Petit Tournai, à Watteles, employé à la compagnie des tramways, est tombé en descendant d'un car. Il s'est fait une entorse médio-tarsienne car. Il s'est fait une entorse médio-tarsienne car. Il s'est fait une entorse médio-tarsienne car.

A LA BOURSE DU TRAVAIL

CHEZ LES MOULTEURS. — Le siège de la Chambre syndicale des mouleurs et parties similaires de Roubaix est transféré à partir de ce jour, à la Bourse du Travail, boulevard de Bellort. Les camarades syndiqués sont priés d'adresser pour tout correspondance et renseignements au nouveau siège, 1er étage, 1er bureau à droite.
Il est rappelé en outre qu'une permanence est établie tous les lundis et vendredis de 7 heures à 9 heures du soir.

TERIBLE RUDE

Théophile Hélinck, charretier, demeurant à Leers, Triz de Carhier, se trouvait vers 5 heures et demie du soir dans la rue de la Pesche tout auprès de la rue Inkermann, faisant des courses avec une voiture.
Il est arrivé à un moment donné, faire reculer son cheval mais pendant cette opération il toucha le cheval d'un collègue qui, surpris, lui déchargea une formidable ruade.
Atteint au fessier droit, Hélinck crut avoir les os brisés. Il n'en était heureusement rien

ACCIDENT DE BICYCLETTE

Hier, vers 6 heures et demie du soir, Gaston Renard, âgé de 17 ans, demeurant à Leers, qui possédait en vélo, rue Neuve, à une assez vive allure, s'est jeté sur la voiture de M. Dékion, confiseur, rue Brézin. Sa machine a été complètement mise hors d'usage. Quant à lui, il est sorti indemne de l'accident.

LA CHUTE D'UN CROCHET

Henri Delmoite, âgé de 43 ans, monteur, demeurant à Watteles, rue Royale, travaillant pour le compte de Louis Beque, constructeur, 25, rue du Bran-Pain, à Tourcoing, dans l'établissement Carissimo, quai de Watteles.
Au cours de ses occupations il a reçu sur la jambe droite un crochet en fer qui lui a fait une profonde contusion.

ACCIDENT A LA GARE

Vers 11 heures du matin, un accident s'est produit à la gare dans les circonstances suivantes.
Louis Sellose, âgé de 45 ans, homme d'équipe, demeurant rue des Oglers, cour Sellose, à Croix, était occupé au ripage d'un croisillon de plaque, lorsque ce croisillon se déplaça. L'ouvrier fut surpris par ce mouvement et lacha la pièce qui vint lui tomber sur le pied gauche, lui faisant une plaie contuse du gros orteil.
Il devra chômer pendant deux semaines.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier, vers 3 heures du quart du soir, un commencement d'incendie a éclaté dans une baraque foraine tenue par M. Verchryse Florimond, marchand de pain d'épices installée sur la place de la Liberté en face la Banque dans les circonstances suivantes.
Les deux enfants de M. Verchryse Florimond, âgés de 11 ans et Madeleine, âgée de 12 ans, se trouvant seuls dans la baraque, la fillette voulut allumer une lampe à alcool pour faire chauffer de l'eau. Un coup de vent fit prendre le feu à l'intérieur de cette lampe puis ensuite à une caisse, au-dessus de laquelle se trouvait un panier rempli de papier qui entourait la lampe.
C'est ainsi que l'incendie a été rapidement éteint. Les dégâts sont insignifiants.

LA RUE DES GRAPPERIES

Une enquête est ouverte sur le projet de classement de la rue des Grapperies prolongée jusqu'à la rue du Luxembourg.
Le projet avec les pièces à l'appui sera déposé à la mairie pendant quinze jours, du 28 avril jusqu'au 12 mai 1909, inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 heures à 5 heures.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, recevra à la mairie pendant trois jours savoir les 13, 14 et 15 mai, de 9 heures à 4 heures les observations qui pourraient être faites.

SYNDICAT TEXTILE

L'Assemblée générale du Syndicat aura lieu le vendredi 7 mai 1909, à 8 heures du soir, au local « Le Prix ». L'ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. — 2. Situation financière. — 3. Compte rendu de la Commission de Contrôle. — 4. Communications de la Commission. — 5. Le tissage aux tissures.

AVIS AUX SYNDIQUES DU TEXTILE

Le Syndicat Textile informe ses adhérents que les bureaux du secrétariat du Syndicat seront fermés le samedi 1er mai, toute la journée.

TREFLE VAISSIER SAVON

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS
AVIS AUX SYNDIQUES DU TEXTILE
Le Syndicat Textile informe ses adhérents que les bureaux du secrétariat du Syndicat seront fermés le samedi 1er mai, toute la journée.

L'ELECTRICITE

La Société a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 2 mai, il sera fait l'après-midi des dimanches et jours fériés, pendant la belle saison, un service supplémentaire à 17 minutes sur les lignes de Lille à Leers, Hem à Roubaix et Roubaix à Leers.
En outre, à partir du 1er mai, les trains ci-après de la ligne de Lille à Leers seront rétablis : Lille (place des Boiss.) : Matin, 10 h. 01 et 11 h. 09; soir, 4 h. 15 et 8 h. 13. — Leers (église) : Matin, 9 h. 53 et 10 h. 01; soir, 3 h. 07 et 7 h. 05.

CARNAVAL D'ETE

Le Comité organisateur du Carnaval d'été est heureux d'annoncer que le succès qu'il a obtenu dans ses démarches est une garantie de pleine réussite de la fête : 2.100 fr. de primes dont 1.800 fr. le dimanche 30 mai et 300 fr. le lundi 31 mai, seront attribués aux diverses sociétés et groupes qui y participeront.

Le Comité remercie vivement toute la population de Croix du bon accueil qu'elle lui a fait lorsque ses membres se sont présentés à elle dans le but de donner le plus d'éclat possible à la fête de Carnaval d'été. Il a été heureux de constater que riches comme pauvres ont tenu d'y apporter leur obole.

LES RENTES OUVRIERES

Le Comité remercie vivement toute la population de Croix du bon accueil qu'elle lui a fait lorsque ses membres se sont présentés à elle dans le but de donner le plus d'éclat possible à la fête de Carnaval d'été. Il a été heureux de constater que riches comme pauvres ont tenu d'y apporter leur obole.

Le Comité remercie vivement toute la population de Croix du bon accueil qu'elle lui a fait lorsque ses membres se sont présentés à elle dans le but de donner le plus d'éclat possible à la fête de Carnaval d'été. Il a été heureux de constater que riches comme pauvres ont tenu d'y apporter leur obole.

Le docteur Barrover lui a prescrit 15 jours de repos.
— A la même usine, l'ouvrier graisseur, Oscar Dubois, domicilié à Croix, 33, Grande-Rue, s'est fait une déchirure des muscles dans la région dorsale en roulant des tonneaux remplis de graisse.
Le docteur Barrover lui a prescrit 15 jours de repos.
ETAT-CIVIL. — Naissance. — Vanleensel Gaston, rue de Metz, 43.

WASQUEHAL

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Henri Samyn, garçon brasseur, au service de M. Delecluseux, s'est fait une entorse tibio-tarsienne droite en soulevant un bidon de bière dans la cour de la brasserie.
ETAT-CIVIL. — Mariages. — Fiers Thibault, journalier, à Wasquehal, et Callos Léoni, servante, à Wasquehal. — Fôire Pierre, journalier, à Wasquehal, et Madeleine Marie-Louise, servante, à Wasquehal. — Carrette Eugène, entrepreneur, à Roubaix, et Delecluseux Marie, sans profession, à Wasquehal.

WATTELES

PARTI SOCIALISTE. — La réunion mensuelle du groupe « La Revanche », établi chez François Lefèvre, au « Laboureur », qui devait avoir lieu samedi 1er Mai, est remise au samedi suivant.
Une somme de deux francs, dont du groupe et une collecte faite après les réunions diverses du regrettable chansonnier-poète Alfred Heine, à Mouscron, dimanche dernier, par un de ses membres, pour les ouvriers en grève de chez Leclercq-Dupire, collecté s'élevant à quatre francs, ont été remises au comité de secours de la grève.

MORT SUBITE

Hier soir vers 7 heures et demie, Louis Fouquette, âgé de 62 ans, demeurant à Moutvaux, revenant de son travail lorsqu'il passait rue de Baisieux il se sentit indisposé. Il entra aussitôt à l'estaminet Billet et à peine entré tomba sans vie, entre les bras d'un cabaretier.
Transporté en voiture d'ambulance à l'hôpital, il a été examiné par le docteur Vermeersch qui attribue la mort à une embolie.

Je ne sème que le MIL

Mardi ont eu lieu les opérations du conseil de révision pour le canton Sud.
Il y avait 562 conscrits de la classe 1908 : 31 de Bondues, 103 de Marca-en-Baroeul, 67 de Moutvaux, Tourcoing, 361.
Les ajournés de la classe 1907 étaient au nombre de 35.
Les opérations, commencées à 2 heures et demie, se sont terminées à 5 heures et demie.
Le soir, à 7 heures, eut lieu à la Mairie un banquet.

LES PERLES DE LIMA

Le fl. 250 f. Ph. HERIN St Assas (Nord)

MOUVAUX

NOCES D'OR. — Le lundi de la Pentecôte, tout le quartier du centre de la Ville sera en fête pour célébrer le cinquantième anniversaire du mariage des époux Desobry-Desobry, mariés à Courtrai, le 19 mars 1859.
Ces braves gens, encore bien valides, supportent allègrement le poids des cinquante années passées ensemble, à travers mille épreuves et difficultés de toute sorte. Ils ont été les Vieux-Mariages depuis l'ouverture de cette œuvre dont ils ont été les premiers bénéficiaires.

Un comité libre s'est formé qui s'est donné la mission d'organiser une fête en l'honneur des jubilaires. Il est ainsi constitué : MM. Albert Goels, président ; Firmin Grimont, vice-président ; Auguste Gallois, secrétaire, et Jules Hellin, trésorier.
Le Comité fait appel au bon vouloir de tous les Mouvauxiens sans distinction pour donner à cette fête le plus d'éclat possible.

LILLE

Les désespérés

La mort efface tout, misères, maladies, chagrins, et le nombre de ceux qui se réfugient vers eux dans le jour de leur vieillesse. Lille fut le théâtre où se déroulèrent deux courts et sombres drames.

POUR ECHAPPER A LA MISERE SE PENDING

Une ménagère, Mme Hermand, née Marie Vandepool, âgée de 56 ans, habitait depuis de longs mois une modeste chambre au numéro 30 de la rue de Fives. Atteinte d'une maladie incurable qui la faisait beaucoup souffrir, et par suite l'empêchant de se livrer à aucun travail, la pauvre femme était inconsolable. Elle se trouvait d'ailleurs dans une profonde misère.

Chaque jour elle devenait de plus en plus triste et ne trouvait plus dans la vie aucun bonheur. Cependant elle n'avait jamais manifesté l'intention de mourir.
Un jour elle se leva et se dirigea vers la rue d'Arcole, où elle se trouvait dans une chambre de la maison de la rue d'Arcole, où elle se trouvait dans une chambre de la maison de la rue d'Arcole.

A LA SEPARATION

A la même heure, M. Roussenc, commissaire du 6e arrondissement était prévenu que l'on venait de trouver pendu dans sa chambre, située au 1er étage du numéro 44 de la rue d'Arcole, un ouvrier plaigneur, Gustave Baurain, 28 ans.
Le désespéré qui habitait avec sa mère, ayant fait la connaissance d'une femme habitant le quartier, avait reçu de vives reproches maternels au sujet de cette liaison.

En présence des conseils de sa famille, Gustave Baurain n'avait pu se résoudre à une rupture. Néanmoins, très ennuyé par les reproches, il avait décidé dans la journée de mardi à vendre le mobilier qui lui appartenait.
Mercredi matin, vers 9 heures, il s'excusa à Wiesbaden et se rendit dans sa chambre par sa liaison et se retirait dans sa chambre par sa liaison et se retirait dans sa chambre par sa liaison.

Un demi-heure plus tard, trouvant son absence trop prolongée, sa mère monta et recula d'épouvante en apercevant le corps de son fils se balançant dans le vide.
A ses cris des voisins accoururent et découvrirent la ceinture du désespéré qui était accrochée à un placard près de la porte.
Un docteur mandé en hâte fit pendant vingt minutes les tractions rythmées de la lanterne, essayant de rappeler à la vie le malheureux.

Mais ses efforts furent vains, la mort avait fait son œuvre.
Ce suicide est attribué à des chagrins intimes.

de leurs recherches, si le même droit est refusé aux musiciens ?
— Pour être agréable à cette grande patriote, il faudrait proclamer que le docteur Koch est un imbécile et que le bacille de la tuberculose n'existe pas.
— Et si par réciprocité et par logique, les Allemands proclamaient que Pasteur est un menteur, qu'il n'aurait à répondre tous les « anonymes » ?

La fugue d'un employé

IL EST ARRETE A PARL
Nos lecteurs se souviennent de la disparition de Eugène Deron, cet employé de la maison Lorthiois frères, qui disparut le 23 mars dernier en emportant trois mille francs montant d'un chèque qu'il avait encaissé à la banque Jouffrè.
Le jeune fugitif vient d'être arrêté à Paris pour mendicité. C'est du moins ce qu'il annonce à ses parents dans une lettre qui leur est parvenue hier.

Lors de son départ de Tourcoing, Deron se rendit à la capitale. Le jour de son arrivée il fit la connaissance de deux « dames » et un « monsieur », écrit-il qui lui débrouillèrent tout son argent.
Le lendemain, l'employé indolent se trouva nez à nez avec une des « dames » qui se montra généreuse (?) en lui restituant deux cents francs.
C'est argent fut vite dépensé et samedi Deron était arrêté pour mendicité. Il est actuellement au Dépôt de la préfecture de police de la Seine d'où il sera transféré à Lille.

MORT SUBITE

Hier soir vers 7 heures et demie, Louis Fouquette, âgé de 62 ans, demeurant à Moutvaux, revenant de son travail lorsqu'il passait rue de Baisieux il se sentit indisposé. Il entra aussitôt à l'estaminet Billet et à peine entré tomba sans vie, entre les bras d'un cabaretier.

Je ne sème que le MIL

Mardi ont eu lieu les opérations du conseil de révision pour le canton Sud.
Il y avait 562 conscrits de la classe 1908 : 31 de Bondues, 103 de Marca-en-Baroeul, 67 de Moutvaux, Tourcoing, 361.
Les ajournés de la classe 1907 étaient au nombre de 35.
Les opérations, commencées à 2 heures et demie, se sont terminées à 5 heures et demie.
Le soir, à 7 heures, eut lieu à la Mairie un banquet.

LES PERLES DE LIMA

Le fl. 250 f. Ph. HERIN St Assas (Nord)

MOUVAUX

NOCES D'OR. — Le lundi de la Pentecôte, tout le quartier du centre de la Ville sera en fête pour célébrer le cinquantième anniversaire du mariage des époux Desobry-Desobry, mariés à Courtrai, le 19 mars 1859.
Ces braves gens, encore bien valides, supportent allègrement le poids des cinquante années passées ensemble, à travers mille épreuves et difficultés de toute sorte. Ils ont été les Vieux-Mariages depuis l'ouverture de cette œuvre dont ils ont été les premiers bénéficiaires.

Un comité libre s'est formé qui s'est donné la mission d'organiser une fête en l'honneur des jubilaires. Il est ainsi constitué : MM. Albert Goels, président ; Firmin Grimont, vice-président ; Auguste Gallois, secrétaire, et Jules Hellin, trésorier.
Le Comité fait appel au bon vouloir de tous les Mouvauxiens sans distinction pour donner à cette fête le plus d'éclat possible.

LILLE

Les désespérés

La mort efface tout, misères, maladies, chagrins, et le nombre de ceux qui se réfugient vers eux dans le jour de leur vieillesse. Lille fut le théâtre où se déroulèrent deux courts et sombres drames.

POUR ECHAPPER A LA MISERE SE PENDING

Une ménagère, Mme Hermand, née Marie Vandepool, âgée de 56 ans, habitait depuis de longs mois une modeste chambre au numéro 30 de la rue de Fives. Atteinte d'une maladie incurable qui la faisait beaucoup souffrir, et par suite l'empêchant de se livrer à aucun travail, la pauvre femme était inconsolable. Elle se trouvait d'ailleurs dans une profonde misère.

Chaque jour elle devenait de plus en plus triste et ne trouvait plus dans la vie aucun bonheur. Cependant elle n'avait jamais manifesté l'intention de mourir.
Un jour elle se leva et se dirigea vers la rue d'Arcole, où elle se trouvait dans une chambre de la maison de la rue d'Arcole, où elle se trouvait dans une chambre de la maison de la rue d'Arcole.

A LA SEPARATION

A la même heure, M. Roussenc, commissaire du 6e arrondissement était prévenu que l'on venait de trouver pendu dans sa chambre, située au 1er étage du numéro 44 de la rue d'Arcole, un ouvrier plaigneur, Gustave Baurain, 28 ans.
Le désespéré qui habitait avec sa mère, ayant fait la connaissance d'une femme habitant le quartier, avait reçu de vives reproches maternels au sujet de cette liaison.

En présence des conseils de sa famille, Gustave Baurain n'avait pu se résoudre à une rupture. Néanmoins, très ennuyé par les reproches, il avait décidé dans la journée de mardi à vendre le mobilier qui lui appartenait.
Mercredi matin, vers 9 heures, il s'excusa à Wiesbaden et se rendit dans sa chambre par sa liaison et se retirait dans sa chambre par sa liaison.

Un demi-heure plus tard, trouvant son absence trop prolongée, sa mère monta et recula d'épouvante en apercevant le corps de son fils se balançant dans le vide.
A ses cris des voisins accoururent et découvrirent la ceinture du désespéré qui était accrochée à un placard près de la porte.
Un docteur mandé en hâte fit pendant vingt minutes les tractions rythmées de la lanterne, essayant de rappeler à la vie le malheureux.

Mais ses efforts furent vains, la mort avait fait son œuvre.
Ce suicide est attribué à des chagrins intimes.

Un dépravé

Dans la soirée d'hier, la police a, sur la plainte de plusieurs fillettes et de leurs parents, arrêté un sieur Veronique Gaston, 21 ans, surpris se livrant sur la personne d'une petite fille de sept ans, Suzanne D..., à des gestes d'un érotisme spécial.
L'individu a été amené d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur, et mis en observation au pavillon des aliénés.

HELLEMES

ACTES DE VANDALISME
Dans notre numéro d'hier, nous avons relaté l'acte criminel de vandalisme commis au cours de la nuit de lundi à mardi sur la voie ferrée du chemin de fer économique d'Hellemmes à Saint-Amand, par des individus qui brisèrent la chaîne et le cadenas de sûreté d'une aiguille.
D'autres points encore, on signale le passage des vandales, qui, partis de Lezennes vers onze heures du soir, après avoir brisé la vitrine de la boutique L'Espérance et les palissades de la ferme Jules Bernard et du jardin de M. Adolphe Agache, insulté et menacé les habitants qui, éveillés par le bruit étaient intervenus pour mettre un terme à leurs exploits.

Arrivés à Hellemmes dans la rue Bobillot, les individus maléfaisants, dans leur rage de destruction brisèrent encore des lanternes de réverbères et commirent maintes déprédations aux habitants.
M. Lhomme, commissaire de police a, comme nous l'avons dit hier, ouvert une enquête. Celle-ci se poursuit activement et le dévoué magistrat est aujourd'hui sur la piste des vandales qui ne tarderont pas à tomber entre les mains de la police.

S.V.N DU COULO

Blancheur du teint
VICTOR VAISSIER
Au Parquet
UNE AFFAIRE DE COUPS A ROUBAIX.
M. Honeix a renvoyé devant le tribunal correctionnel le cabaretier Julien Fillière, qui, le 11 novembre dernier, avait porté des coups si violents à Mme Flore Legrand, qu'il lui avait cassé un bras.
Fillière est poursuivi pour coups et blessures.

Valenciennois

LE DRAME AU REVOLVER DU PARTI-SAINTE-MARIE. — L'apôtre Alphonse Pir qui, mardi soir, tira sur la foule, au Parvis-Saint-Maurice, a été déféré au Parquet et maintenu.
La police a retrouvé l'individu qui lui passa le revolver dont il se servit contre ses poursuivants.
C'est un sieur Louis Pêcheux, dit « l'Apache », 23 ans, demeurant rue des Tanneurs, 16, et ouvrier à la raffinerie Bernard, rue de Courtrai.

CHIENS ENRAGES

La sève plantureuse surexcite bêtes et gens. Les chiens paient leur tribut à l'événement ambiant, ce qui n'est pas pour nous rassurer.
A MACOU, le douanier Rédonnet a été grièvement mordu par un chien inconnu qui s'échappa sur les passants. L'animal fut tué sans peine par le douanier Cottard.
A HELLEMES, un chien appartenant à la sucrerie Desmoutiers, d'Hornaing, s'était réfugié chez le mineur Macarez Hélophose qu'il mordit.
L'animal, abattu, fut reconnu comme le précédent enragé.
Les victimes ont été envoyées à l'Institut Pasteur.

PAS-DE-CALAIS

A AIRE-SUR-LA-LYS

Un enfant écrasé par une voiture

Lundi dernier, vers deux heures et demie de l'après-midi, un garçonnet de quatre ans, Jules Petit, fils d'un brave ouvrier qui travaille chez M. Ledoux, maître et conseiller général, jouait avec sa sœur et d'autres petits camarades sur la route de Saint-Martin.
A un moment donné, il traversa la route, précisément à ce moment là, arrivait une voiture conduite par M. Cabaret, cultivateur à Willems.
Le malheureux garçon roula sous les roues de la voiture, sa jeune sœur se précipita vers lui et on le transporta chez ses parents, mais malgré les soins qui lui furent prodigués, le pauvre enfant expira deux heures après, au milieu d'atroces souffrances.
La douleur du malheureux père et de la pauvre mère, qui est sur le point d'accoucher, est indescriptible.

L'ASSASSINAT DE MORBEQUE

Il n'y a pas eu d'arrestation. — Les recherches en vue de retrouver le meurtrier continuent.
Sur la foi de renseignements erronés, nous annoncions hier qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre Théophile Wallcut, fils du mari de la victime. C'est complètement inexact. Ce n'était qu'un bruit dénué de fondement.
M. Coupland, juge d'instruction, se livre toujours à de minutieuses enquêtes et, à hier encore, entendu de nombreux témoins.
Le magistrat a, en outre, étudié longuement le procès-verbal rédigé par la gendarmerie relatant l'incendie de la maison de Catherine Begheghe, qui eut lieu le 30 août 1902 à minuit.

Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Les assassins de Saint-Pol

A midi 10, l'accusé Jacquemont fait son entrée dans la salle d'audience ; il est vêtu très simplement de noir, il porte un bandeau sur l'œil gauche ; c'est le résultat de sa tentative de suicide ; il a perdu l'œil et la plaie n'est pas encore fermée.
A midi 12, la Cour fait son entrée. M. le Président procède à l'appel des jurés qui devront siéger dans cette affaire.
Au banc de la défense se trouve M. André Heuse, du barreau de Paris.
Le greffier procède à la lecture de l'acte d'accusation.

ACTE D'ACCUSATION

Le 30 octobre 1900, l'accusé Jacquemont, qui était alors sous-officier renvoyé d'artillerie de marine à Cherbourg, épousa la dame Marie Lehanon, veuve Lucas, de neuf ans plus âgée que lui.
Libéré du service dans le courant de l'année

LA SÉDUCITÉ

A LILLE

Une merveilleuse découverte.

Parmi tous les faits scientifiques se signalent à notre attention, un des plus intéressants n'est-il pas celui de la découverte du « Radio-Typanisme » et son application au traitement de la surdité ?
Avoir réalisé grâce à ce renouveler d'activité, l'idéal inspersé de rendre aux divers organes de l'ouïe leur ancienne souplesse, tient tout simplement du merveilleux, d'autant plus qu'il s'agit d'une méthode radicale effectuant son effet sans la moindre douleur et sans le moindre danger.

Aussi l'école vivement tous les intéressés à se bien souvenir qu'afin de vulgariser cette nouvelle méthode dont l'efficacité est officiellement reconnue et indiscutablement prouvée, l'Institut Otologique de Paris délègue dans notre région M. le docteur Fôvroy, spécialiste du Radio-Typanisme qui recevra en consultation gratuite, de 9 à 10 heures et de 2 à 5 heures (payantes de 10 à midi, prix spécial : 5 francs), les personnes atteintes de Surdités, Bourdonnements ou Écoulements d'Oreilles, dans les villes et aux dates ci-après :

SP-POLS-TERNOISE, Vendredi 20 Avril, Hôtel du Tréport - CALAIS, Dimanche 2 Mai, H. Sauvage - HAZEBROUCK, Lundi 3 H. du Nord - DUNKERQUE, Mardi 4, H. du Chapeau-Rouge - BRUXELLES, Mercredi 5, H. du Commerce - LILLE, Jeudi 6, H. Feraillie - ARMENTIERES, Vendredi 7, H. du Nord - LILLE, Samedi 8 et Dimanche 9, H. de l'Europe - TOURCOING, Lundi 10, H. de l'Europe - HENNEBRIARD, Mardi 11, H. des Voyageurs - DOUAI, Mercredi 12, H. du Grand-Cerf - ARRAS, Jeudi 13, H. du Commerce - LENS, Vendredi 14, H. des Voyageurs - VALENCIENNES, Samedi 15, H. de l'Europe - MAUBERGE, Lundi 17, H. du Grand-Cerf - ST-AMAND-LES-EAUX, Mardi 18, H. de Paris - VALENCIENNES, Mercredi 19, H. du Commerce - AVIGNY, Jeudi 20 H. Vaudevoir ; AVEINES, Vendredi 21, H. du Nord.

Pour eux-mêmes ou pour leurs relations, tous nos lecteurs voudront profiter de cette occasion unique leur apportant le moyen facile de se débarrasser enfin d